

En 2006, plus de demandeurs d'emploi parmi les créateurs d'entreprise

Au premier semestre 2006, les entreprises nouvellement créées sont plus nombreuses qu'en 2002. En quatre ans, le portrait du créateur d'entreprise dans la région Centre s'est renouvelé. Plus touchée par le chômage, la génération des créateurs de 2006 élabore des petits projets aidés pour, avant tout, assurer son propre emploi. Les nouvelles entreprises de 2006 créent moins d'emploi que celles de 2002. Plus diplômé, le nouveau créateur sollicite davantage les services de spécialistes et bénéficie souvent d'aides publiques. Enfin, le nouvel entrepreneur a davantage confiance en l'avenir que son homologue de 2002.

..... Maurice Colliez

Au cours du premier semestre 2006, 3 300 nouvelles entreprises ont vu le jour dans la région, soit 65 % de plus que quatre ans plus tôt. Tous les secteurs d'activité ont bénéficié de cette hausse.

D'une région à l'autre, le créateur d'entreprise présente des stéréotypes tenaces : c'est un homme de 39 ans qui crée une entreprise dans le secteur des services. Au-delà du cliché, des modifications dans les profils et les comportements des nouveaux entrepreneurs montrent que le portrait du créateur d'entreprise de la région Centre, comme celui de la métropole, s'est renouvelé entre l'enquête de 2002 et celle de 2006.

40 % des créateurs sont au chômage au démarrage du projet

L'environnement économique, assez favorable en 2006, conjugué à un marché de l'emploi relativement tendu, a eu une influence positive sur les chiffres de la création d'entreprise. En 2006, plus de 40 % des créateurs sont au chômage au lancement du projet. Cette proportion

s'est accrue de près de 10 points en quatre ans.

Dans près d'un cas sur deux, le créateur est au chômage depuis un an ou plus. Pour les chômeurs de longue durée, la création d'une entreprise est souvent un choix de circonstance. Les difficultés liées au retour à l'emploi et, sans doute, le durcissement de l'indemnisation du chômage intervenu en 2004 ont, dans ce cas, pu conditionner les démarches de création.

Une aide publique plus fréquente

Depuis de nombreuses années, en plus de l'État, les collectivités locales se sont engagées dans des politiques de soutien à la création d'entreprise. Des aides publiques et/ou des exonérations de charges sociales sont ainsi de plus en plus sollicitées et accordées. 45 % des nouveaux entrepreneurs en bénéficient, soit 16 points de plus qu'en 2002. Le Centre, où la part

Situation du créateur immédiatement avant la création de l'entreprise

	Centre en %		Métropole en %	
	2002	2006	2002	2006
En activité	54,9	49,0	52,8	48,2
Au chômage depuis moins d'un an	18,0	22,3	18,6	21,2
Au chômage depuis un an ou plus	13,8	18,2	15,0	19,3
Sans activité	13,2	10,5	13,6	11,3

Source : Insee, Enquêtes Siné générations 2002 et 2006

des chômeurs parmi les créateurs est équivalente à la moyenne de la métropole, reste l'une des régions où ces aides sont le moins souvent attribuées. En Poitou-Charentes, en Auvergne, en Franche-Comté et en Bourgogne, la moitié des nouveaux entrepreneurs obtiennent une aide publique.

En 2006, les chômeurs sont deux à trois fois plus nombreux que les inactifs et les personnes en activité à bénéficier d'aides ou d'exonérations publiques au lancement du projet (25 % des actifs, 33 % des inactifs et 75 % des chômeurs). Il s'agit, le plus souvent, de l'Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Entreprise (ACCRE).

Une forte volonté d'indépendance...

Les créateurs demeurent toujours motivés par la volonté d'être indépendants (60 %) et le goût d'entreprendre (40 %). En outre, environ 1 150 entreprises ont été créées par des salariés. La création n'est donc pas toujours un choix contraint résultant d'une situation précaire, mais bien le fruit d'une volonté entrepreneuriale. Toutefois les motivations changent selon l'âge du créateur. L'indépendance est un élément important du choix de création pour les moins de 30 ans.

En revanche, pour les plus de 50 ans, être au chômage est un facteur de motivation déterminant, en raison de la difficulté de cette population à réintégrer la vie active. 40 % des plus de 50 ans créent du fait de leur « inactivité » professionnelle. Ce phénomène était moins prononcé (31 %) en 2002.

...pour créer son propre emploi

Plus généralement, pour les deux tiers des nouveaux entrepreneurs, l'objectif premier est la création de son propre emploi. Le plus souvent d'ailleurs, la nouvelle entreprise assure avant tout l'emploi de son dirigeant. Trois quarts des nouvelles entreprises n'ont pas de salarié au démarrage. Ce résultat, très proche de celui observé au niveau de la métropole, est en augmentation sensible par rapport à 2002.

Les nouvelles entreprises régionales comptent un peu plus de 5 100 emplois. En moyenne, chaque entreprise (hors filiale) a créé 1,5 emploi en 2006 contre 1,7 emploi en 2002.

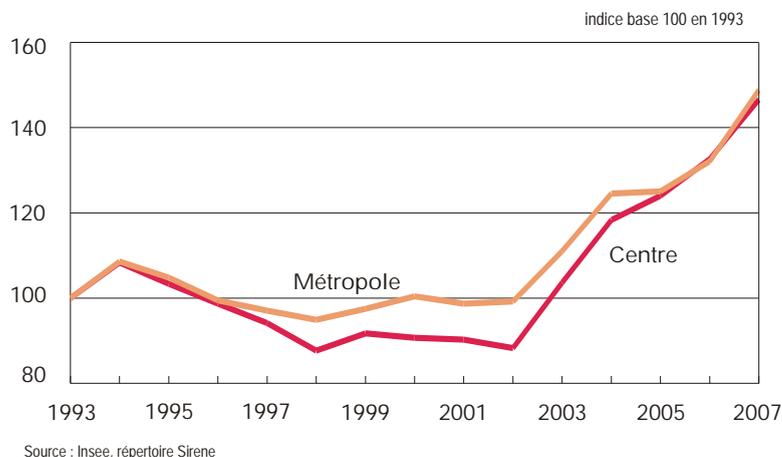
L'emploi est fortement non salarié. Il représente les deux tiers de l'emploi total, soit 20 points de plus que quatre ans plus tôt.

Des petits projets aidés

Les moyens financiers engagés pour démarrer l'entreprise sont souvent très faibles. Le montant investi dépend du choix de l'activité.

La période 2002-2006 a été marquée par une évolution très contrastée de la croissance économique nationale. Après une année 2002 caractérisée par une très faible croissance (+ 1,0 %), l'activité a été un peu plus soutenue par la suite, et l'année 2006, portée par la consommation des ménages, a enregistré une croissance de 2,2 %. Cette conjoncture a affecté l'activité économique régionale et influencé la création d'entreprise.

La création d'entreprise de 1993 à 2007



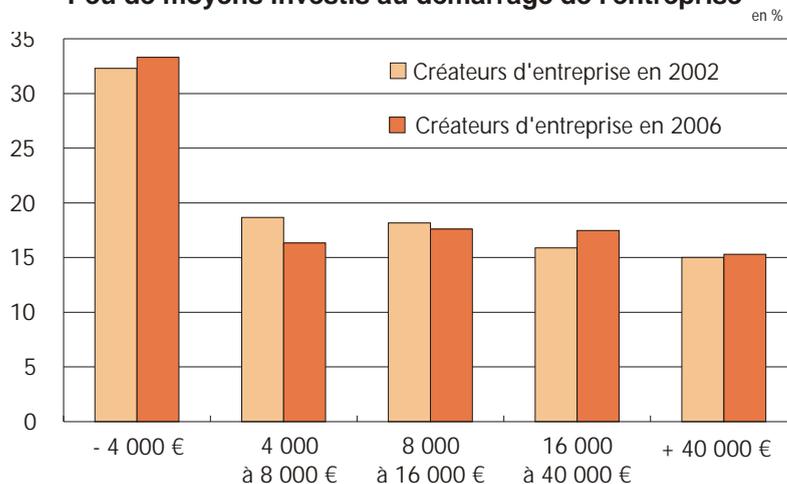
Néanmoins, le facteur essentiel de la hausse du nombre de créations d'entreprise, est la mise en place, en 2003, de la loi sur l'initiative économique, dont le but est de favoriser la création, le développement et la transmission d'entreprise. Toutefois la région Centre s'inscrit toujours en retrait de la majorité des régions métropolitaines en termes de création d'entreprise. La structure du tissu économique régional joue en défaveur du Centre, puisque le tertiaire y est moins représenté.

En 2006, la moitié des créateurs d'entreprise ont dépensé moins de 8 000 euros pour l'achat de matériel, la constitution du stock, l'installation dans les locaux... ; c'est une somme équivalente à celle dépensée par la génération 2002.

Comme en 2002, deux tiers des petits projets sont réalisés dans le service aux entreprises, le commerce ou la construction. Les petits projets sont le plus souvent financés avec des ressources personnelles.

Pour le financement des projets plus importants (plus de 8 000 euros), l'emprunt bancaire est relativement répandu (75 % des chefs d'entreprise en ont bénéficié). Le recours à l'emprunt est lié au secteur d'activité. Dans l'industrie agroalimentaire et le transport, 70 % des créateurs y font appel. À l'inverse, dans les services aux entreprises, seuls 30 % des nouveaux entrepreneurs passent par l'emprunt pour finaliser le projet.

Peu de moyens investis au démarrage de l'entreprise



Les nouvelles entreprises de 2006 travaillent surtout pour le marché local. Pour 55 % d'entre elles, la clientèle est majoritairement de proximité, soit 5 points de plus que quatre ans plus tôt.

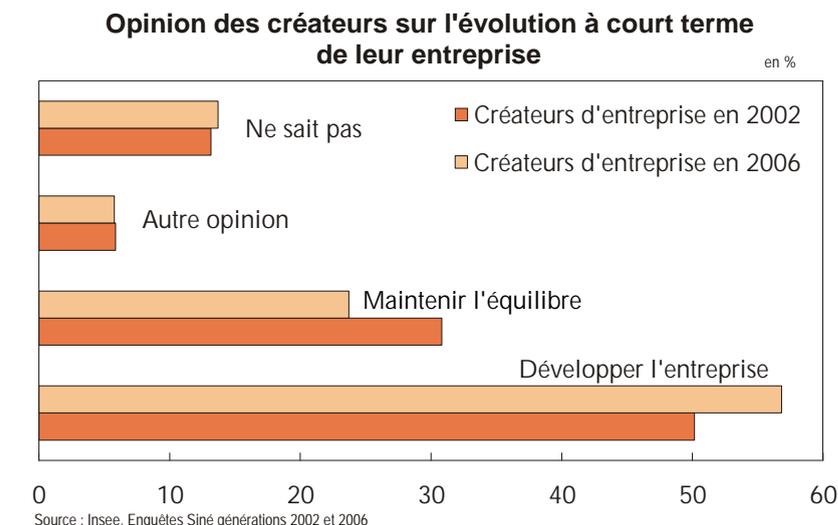
Plus diplômés, les créateurs sollicitent davantage les conseils de spécialistes...

Un tiers des nouveaux créateurs possèdent un diplôme supérieur au baccalauréat, soit 4 points de plus qu'en 2002. Mais globalement, les créateurs du Centre restent moins diplômés qu'en moyenne en métropole.

En 2002, créer son entreprise était souvent une démarche solitaire : 70 % des nouveaux créateurs avaient mis en place leur projet seuls ou avec seulement l'aide du conjoint. En 2006, ils ne représentent plus qu'une part de 37 %. Aujourd'hui, la mise en place du projet est plus élaborée, les nouveaux créateurs faisant davantage appel aux conseils de spécialistes. Plus d'un créateur sur deux s'adresse à un professionnel ou à une structure spécifique contre 13 % en 2002. Un tiers des créateurs de 2006 fait appel à une structure dédiée (Chambre de commerce et d'industrie, Chambre de métiers, autres).

Les anciens chefs d'entreprise, qui possèdent déjà une certaine expérience, montent le plus souvent leur projet seuls. À l'inverse, 60 % des anciens demandeurs d'emploi utilisent les conseils de professionnels.

Les immatriculations sous forme de société continuent d'augmenter. Elles représentent



aujourd'hui près de la moitié des créations. Les récents dispositifs pour favoriser la création de société ont, sans doute, contribué à ce changement.

L'enquête de 2006 confirme l'engouement croissant des nouveaux entrepreneurs pour le secteur de la construction, et la relative désaffection pour les activités liées au commerce.

Une centaine d'entreprises ont été créées au premier semestre 2006 dans les secteurs technologiquement innovants (technologies de l'information et de la communication, matériaux nouveaux et biotechnologies), soit une hausse de 40 % par rapport au premier semestre 2002. Ces activités représentent 3 % de l'ensemble des créations en région comme à l'échelon de la métropole.

...et sont plus confiants en l'avenir

Enfin, les nouveaux entrepreneurs de 2006 sont plus optimistes que leurs homologues de 2002. En effet, 57 % d'entre eux envisagent de développer leur entreprise à court terme, soit 7 points de plus que quatre ans plus tôt. Ce développement devrait se traduire dans un tiers des cas par l'embauche d'un ou plusieurs salariés supplémentaires. ■

Répartition des créations d'entreprise par secteur d'activité

	Centre			Métropole	
	2002	2006	2006 en %	2006	2006 en %
IAA	24	34	1,0	1 196	1,1
Industries hors IAA	115	175	5,3	5 297	4,9
<i>dont secteurs technologiquement innovants</i>	75	104	3,2	3 799	3,5
Construction	410	791	24,1	25 282	23,3
Commerce	562	823	25,1	26 868	24,8
Transports	69	95	2,9	2 490	2,3
Activités immobilières	72	172	5,2	5 150	4,7
Services aux entreprises	330	586	17,9	22 715	20,9
Services aux particuliers	276	401	12,2	12 666	11,7
Éducation, santé, action sociale	123	200	6,1	6 856	6,3
Ensemble	1 981	3 277	100,0	108 520	100,0

Source : Insee, Enquêtes Siné générations 2002 et 2006

Quelques changements dans le profil des créateurs d'entreprise

	Part dans l'ensemble des créations en %	
	2002	2006
Catégorie juridique des créations		
Personnes morales	39	45
Activité exercée par les créateurs		
Construction	21	24
Commerce	28	25
Situation professionnelle antérieure des créateurs		
Activité	55	49
Chômeurs	32	40
Aides publiques à la création		
Obtention d'une aide	29	45
Diplôme le plus élevé des créateurs		
Jusqu'au CEP inclus	26	21
Au-delà du BAC	28	32
Catégorie socioprofessionnelle des créateurs		
Cadres supérieurs	14	27
Ouvriers	26	21

Source : Insee, Enquêtes Siné générations 2002 et 2006

Pour comprendre ces résultats

Créations d'entreprise : depuis le 1^{er} janvier 2007, la définition des créations d'entreprise dénombrées par l'Insee est modifiée. Elle s'appuie dorénavant, pour faciliter les comparaisons, sur les concepts harmonisés au niveau européen : une création d'entreprise correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur. Il n'y a création d'une entreprise que si elle s'accompagne de la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

La nouvelle notion de création d'entreprise est plus large que celle de création *ex nihilo* puisqu'elle inclut notamment les réactivations d'entreprise dont la dernière cessation remonte à plus d'un an et les reprises d'entreprise s'il n'y a pas continuité de l'entreprise. Cette continuité est évaluée à la lumière de la localisation de l'entreprise et de l'activité qui y est exercée.

Du fait de ces changements, la présente étude ne peut être comparée aux précédentes publications sur ce thème.

SINE : l'Insee a mis en place, en 1994, un système d'information sur les nouvelles entreprises (SINE) afin de mieux connaître les créations d'entreprise. Au niveau national, le dispositif SINE repose sur un système d'enquêtes par sondage sur les entreprises créées au cours du premier semestre de l'année considérée. En région Centre, l'Insee a noué des partenariats avec le Conseil régional du Centre et la Chambre régionale de Métiers et de l'Artisanat. Grâce à ces partenariats, des extensions d'échantillon ont été réalisées. Elles ont permis d'interroger exhaustivement les entreprises concernées et d'élaborer des informations plus précises et plus détaillées.

Le dispositif SINE couvre les activités économiques marchandes des secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services (champ ICS). À partir de 2006, les entreprises relevant des activités financières sont également interrogées.

Dans cette étude, les créations 2002 sont comparées aux créations 2006. Les reprises à l'identique ne font pas partie de la comparaison. En outre, les créations 2006 relevant des activités financières n'ont pas été prises en compte car ce secteur n'était pas enquêté en 2002.

Secteurs innovants : secteurs des technologies de l'information et de la communication, des produits pharmaceutiques, de la biotechnologie et des nouveaux matériaux. Ils regroupent une proportion importante des entreprises qui produisent des innovations technologiques.

ACCRES : l'Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Entreprise consiste en une exonération de cotisations sociales permettant le maintien, pour une durée déterminée, de certains minima sociaux.

Loi pour l'initiative économique, dite loi Dutreil, publiée au Journal Officiel du 5 août 2003. La loi répond à cinq préoccupations :

- simplifier la création d'entreprise ;
- faciliter la transmission entre le statut de salarié et celui d'entrepreneur ;
- financer l'activité économique ;
- permettre l'accompagnement social des projets ;
- favoriser le développement et la transmission de l'entreprise.

Pour en savoir plus

« Créations et créateurs d'entreprises en région Centre, enquête 2005 : la génération 2002 trois ans plus tard », *Dossier d'étude Centre*, juin 2008.

« Le profil de la création d'entreprise en région Centre, enquête Siné 2002, *Dossier d'étude*, mars 2004.

« Créations d'entreprise : l'expérience, une clé de réussite », *Insee Centre Info n° 148*, janvier 2008.

« La création d'entreprise en région Centre : des petits projets solitaires encore peu aidés » *Insee Centre Info n° 123*, mai 2004.

« Créateur et création d'entreprise première interrogation 2006 : profil du créateur » *Insee résultats n° 34 économie*, février 2008.

« Créateur et création d'entreprise enquête 2005 : la génération 2002 trois ans après » *Insee résultats n° 30 économie*, juin 2007.